



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

Nom du produit: **FORMALDEHYDE 37%**

Code du produit: F-5000

Usage recommandé Pour usage de laboratoire ou industriel seulement.

Fournisseur: Cochimbec Inc.
8561 chemin Dalton
Ville Mont-Royal, Québec
H4T 1V5 CANADA

Téléphone: 514-990-1935
Téléphone d'urgence: (CANUTEC): 613-996-6666

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH: Liquides inflammables (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, oral(e) (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, inhalation (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, dermale (Catégorie 3)
Corrosion cutanée / irritation cutanée (Sous-catégorie 1B)
Lésions oculaires graves / irritation oculaire (Catégorie 1)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 2)
Cancérogénicité (Catégorie 1B)
Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique (Catégorie 1)
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 3)



Mention d'avertissement:		Danger
Mention de danger:	H227	Liquide combustible.
	H301 + H311 + H331	Toxique par ingestion, par contact cutanée ou par inhalation.
	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
	H350	Peut provoquer le cancer.

	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
	H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence:	P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
	P260	Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
	P301 + P310 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.
	P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P311	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
	P361 + P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Les laver avant réutilisation.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
	P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Autres dangers:	Inhalation:	Toxique en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour les tissus des membranes muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Provoque une irritation du système respiratoire.
	Yeux:	Provoque des brûlures aux yeux. Provoque une irritation des yeux.
	Peau:	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Provoque des brûlures de la peau. Provoque une irritation de la peau.
	Ingestion:	Toxique en cas d'ingestion.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonyms: **Formol, Formaline**

INGREDIENT	Concentration	No. CAS	No. EC	No. Index
Formaldéhyde	36-38 %	50-00-0	200-001-8	605-001-00-5
Methanol	10-15 %	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X
Eau	~ 50%	7732-18-5	231-791-2	

4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Contact avec les yeux:	Bien rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation persiste, continuer de rincer et consulter un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Lui faire rincer la bouche. Consulter un médecin.
Symptômes / effets plus importants	Difficulté à respirer. Peut provoquer une dépression du système nerveux central. Symptômes d'une surexposition ou inhalation d'une grande concentration de vapeurs peut provoquer des maux de tête, étourdissement, stupeur, manque de coordination ou comportement étrange, une nausée, perte de conscience, écoulement nasal, enrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire.

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse d'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants fermés.
Danger d'exposition aux produits de combustions:	Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Monoxydes de Carbone, Anhydride carbonique.
Équipement de protection pour les pompiers:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Porter des vêtements de protection pour combattre l'incendie.
Sensibilité à l'impact mécanique:	Non sensible
Sensibilité à la décharge statique:	N / D

Risque	NFPA	SANTÉ	FLAMMABILITÉ	REACTIVITÉ	DANGER
0=Bas	4=Haut	3	2	0	

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions Individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses et
-----------------------------------	---

	former des concentrations explosives.
Précautions Environnemental	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si c'est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes & Matériaux pour l'isolation et le nettoyage:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un contenant pour l'élimination conformément aux réglementations locales. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le vapeurs ou le brouillard. Garder à l'écart des flammes ou d'une source d'étincelle ainsi que les surfaces chaudes et autres sources d'ignition. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. Ne pas fumer. Mettre à terre tout équipement de métal.
Conditions de sécurité de stockage:	Entreposer dans un endroit sec et bien aéré et loins des matières incompatibles et des sources d'ignition. Garder le contenant bien fermé.

8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE

COMPOSANT	No-CAS	VALEUR	Paramètres de Contrôle	BASE
Formaldehyde	50-00-0	TWA	3 ppm	Limites d'exposition - OSHA
		STEL	10 ppm	Limites d'exposition – OSHA
		Plafond	5 ppm	Limites d'exposition – OSHA
		Plafond	0.3 ppm	Limites d'exposition - OSHA
		DIVS	20 ppm	
		(c)	1.00 ppm 1.30 mg/m ³	Canada, Alberta, CSST (tableau 2: VLE)
		TWA	0.750 ppm 0.90 mg/m ³	Canada, Alberta, CSST (tableau 2: VLE)
		TWE	0.30 ppm	Canada, LEP Colombie Britannique
		P	2.0 ppm 3.0 mg/m ³	Québec. Règlement sur la Santé et sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air.
Methanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m ³	Canada, Alberta, CSST (tableau 2: VLE)
		TWA	200 ppm	Canada, LEP Colombie Britannique
		STEL	250 ppm 328 mg/m ³	Canada, Alberta, CSST (tableau 2: VLE)
		STEL	250 ppm	Canada, LEP Colombie Britannique
		VEMP	200 ppm 262 mg/m ³	Québec. Règlement sur la Santé et sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air.
		VECD	250 ppm 328 mg/m ³	Québec. Règlement sur la Santé et sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air.



Protection des yeux:	Utiliser un équipement de protection des yeux tel que des lunettes de sécurité ou un masque faciale.
Protection pour les mains:	Manipuler avec des gants.
Protection de la peau et corps:	Utiliser des vêtements étanches ainsi qu'un tablier antistatique ignifuge.
Protection Respiratoire:	Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoire est approprié, utiliser un masque facial complet avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser les respiratoire approuvé par NIOSH (US) ou CEN (EU).
Contrôles d'ingénierie:	Utiliser de l'équipement anti-étincelles avec une ventilation adéquate ou une hotte chimique.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique:	Liquide.	Température d'auto inflammabilité:	N / D
Couleur:	Incolore	Limite d'explosivité supérieure:	70 % par volume
Odeur:	Forte piquante	Limite d'explosivité inférieure:	7 % par volume
Seuil Olfactif:	N / D	Pression de vapeur:	40 mm Hg @ 39 °C
pH:	2.7 – 2.9, 1% @ 25°C	Densité des vapeurs : (air = 1)	1.04 (Formaldehyde)
Point de congélation:	N / D	Densité relatif:	1.08
Point d'ébullition:	~ 100 °C	Solubilité dans l'eau:	Complètement soluble
Écart d'ébullition:	N / D	Température de décomposition:	N / D
Densité:	1.079 g/mL @ 25°C	Index réfractif:	N / D
Point d'éclair:	64 °C Coupelle fermée	Viscosité:	N / D
Taux d'évaporation rate: (n-Butyl Acetate = 1)	~ 1	Coefficient de partage: n-octanol / water	Log Pow 0.35

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable sous les conditions d'usage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes et étincelles. Température extrêmes.
Matières incompatibles:	Oxydants forts, Aniline, Phénol, Isocyanates, Anhydrides d'acide, acides fortes, bases fortes, amines, Peroxydes, Chlorures d'acides, Métaux alcalins, Agents réducteurs, Trioxyde de Chrome.
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë: Oral DL₅₀ - Rat	500 mg/kg.
Inhalation CL₅₀ - Rat	0.578 mg/L 4 h
Dermal DL₅₀ – Lapin	12,800 mg/kg.
Corrosion cutanée / Irritation cutanée:	Aucune donnée.
Lésions oculaires graves / Irritation oculaires:	Aucune donnée.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Aucune donnée.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Aucune donnée.
Carcérogénicité:	Le NTP signale que le formaldéhyde provoque le cancer des fosses nasales chez les animaux de laboratoire exposés au produit par inhalation. IARC – Groupe 1: Cancérogène pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction:	Il est déclaré causer des malformations congénitales chez des rats exposés à 20,000 ppm. Selon des expériences sur les animaux, le méthanol est foetotoxique, tératogène et il a causé des anomalies comportementales importantes chez les descendants à des doses qui ne causaient pas d'effets maternellement toxiques. Des anomalies comportementales ont été observées chez la progéniture de rats ayant ingéré de l'eau contenant 2% de méthanol. Le méthanol a causé des effets mutagènes (Cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire.
Tératogénicité:	Aucune donnée.
Danger par aspiration:	Aucune donnée.
Symptômes d'une Exposition:	Peut provoquer une dépression du système nerveux central. Symptômes d'une surexposition or inhalation d'une grande concentration de vapeurs peut provoquer des maux de tête, étourdissement, stupeur, manque de coordination ou comportement étrange, une nausée, perte de conscience, écoulement nasal, enrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire.
Effets synergiques:	Aucune donnée.
Information supplémentaire:	RTECS: Aucune donnée.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUE

Toxicité pour le poisson:	0.032 0.226 mL/L LC ₅₀ (Oncorhynchus mykiss) 96 h passage courant 100 - 136 mL/L LC ₅₀ (Oncorhynchus mykiss) 96 h statique
Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques:	Aucune donnée
Toxicité pour les algues:	Aucune donnée
Persistence et dégradabilité:	Aucune donnée

Potentiel de Bioaccumulation:	Aucune donnée
Mobilité dans le sol:	Aucune donnée
Évaluation PBT et vPvB:	Aucune donnée
Autres effets néfastes:	Nocif pour la vie aquatique.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Produit:	Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant, puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les exédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.
Linges contaminés:	Laver avant de les réutiliser.
Emballages Contaminés:	Éliminer comme produit non utilisé.

14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT



	TMD	IMDG	IATA
Nom d'expédition:	FORMALDEHYDE EN SOLUTION, INFLAMMABLE	FORMALDEHYDE EN SOLUTION, INFLAMMABLE	FORMALDEHYDE EN SOLUTION, INFLAMMABLE
Numéro UN	UN1198	UN1198	UN1198
Classe & Subsidiaire	3 (8)	3 (8)	3 (8)
Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 L		
Index PIU:	N / A		
# PIU:	132		
Toxicité par inhalation:	Non	Non	Non
Polluant marin	Non	Non	Non

15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation pour les É.U.	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de TSCA ou ils sont exempts.
Classification Canada	Canada SIMDUT: Class B-3: Liquide combustibles. Classe D1B: Matières toxiques qui provoques des effets toxiques immédiats et graves. Classe D2A: Matières très toxiques qui provoques d'autres effets toxiques. Classe D2B: Matériaux toxiques qui provoques d'autres effets toxiques. Classe E Matières corrosives.

16 – AUTRES INFORMATION

Information sur la préparation de la FDS:	Préparé par Cochimbec Inc. 28 août, 2015 Révision 4 I.C. 1,2,3,7,8
Abréviations:	ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists A / D = Aucune donnée CAS = Chemical Abstract Services CCOHS = Canadian Center for Occupational Health & Safety CFR = Code of Federal Regulations CL ₅₀ = Concentration mortelle de 50% DIVS = Danger immédiat pour la vie ou la santé DL ₅₀ = Dose mortelle de 50% EC ₅₀ = Concentration efficace à 50% EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ERAP = ERP = Emergency Response Assistance Plan GHS = Global Harmonization System IARC = International Agency for research on Cancer IATA = International Air Transport Association ISO = International Organisation for Standardisation IDLH = Immediate danger to life and health IMDG = International Maritime Dangerous Goods LOAEL = Lowest Observed Adverse Effect Level LOEL = Lowest Observed Effect Level N / A = Non applicable N / E = Non établie NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety & Health NTP = National Toxicology Program OEL = Occupational exposure limit OHSC = Occupational health & safety council (committee) OSHA = Occupational Safety & Health Administration PBT = Persistent, Bioaccumulation, Toxic PEL = Permissible Exposure Limit PIU = Plan d'Intervention d'Urgence P / P = Poids / Poids P / V = Poids / Volume RTECS = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances SIMDUT = Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail STEL = Short term exposure limit STEV = Short term exposure value STOT = Specific Target Organ Toxicity TDG = Transport of Dangerous Goods TLV = Threshold limit value TMD = Transport de Matières Dangereuses

	TSCA = Toxic Substance Control Act TWA = Time weighted Average TWAEV = Time weighted average exposure value UN = United Nations VECD = Valeur d'Exposition de Courte Durée VEMP = Valeur d'Exposition Maximale Permise VOC = Volatile Organic Compounds WEEL = Workplace Environment Exposure Limit WHO = World Health Organisation WHMIS = Workplace Hazardous Material Information System W/V = Weight / Volume W/W = Weight / Weight
Désistement:	Cochimbec Inc. se désiste formellement de toute garantie, expresse ou implicite de la mise en marché ou de la convenabilité à des fins particulier, en ce qui concerne ce produit ou l'information fournis sur cette FDS, et sera en aucune instance responsable pour des dommages indirects ou incidentel. L'information est fournis de bonne foi et nous croyons qu'elle est correcte à la date indiqué ci-dessus, mais ne doivent toutefois pas être considérés comme exhaustives, mais plutôt comme un guide. Nous demandons à chaque utilisateur de ce produit, de bien étudier cette FDS de se familiariser avec les dangers associés à ce produit et de bien les comprendre. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du manufacturier, il est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions necessaire pour l'usage de ce produit sans danger. Ces informations ne concernent que ce produit spécifiquement décrit, et sont invalides si le produit est employé en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé. N'utiliser pas l'information sur les ingredients, ni leurs pourcentages sur cette FDS, comme spécification du produit.

Fin de la FDS